

COMMISSION PATRIMOINE

Compte rendu de la réunion Du 18 Mars 2024

Membres de la Commission				
Nom – Prénom	OS	Présent	Excusé	Absent
BAROU Patricia	CFDT	+		
BENAMEUR Mehdi	FO		+	
BOUVIER Georges	CFE	+		
BERTHET Loic	CGT	+		
DAYDE Daniel	CGT	+		
EPALLE Christophe	CGT	+		
PARDON Stéphanie	CGT	+		
GRANGER Pascal	CGT		+	
GUINAND Pierre	CFDT	+		
HABAUZIT Franck	CGT	+		
LEFAURE Yoann	CGT	+		
LOISEAU Simon - Président de la CMCAS Loire		+		
MOUNIER Ludovic	CFDT	+		
PRESLE Jean-Luc	CFDT		+	

Ouverture de la réunion de la Commission Patrimoine à 9h15.

Le Président de la CMCAS – Simon LOISEAU précise le contexte de la Commission Patrimoine : nous n'avons plus de président et il faut en élire un.

Il souhaiterait également que les prises de notes ainsi que la rédaction des comptes rendus de réunions soient tournants.

De plus, il précise que les heures de fonctionnement des différentes commissions sont en diminution. De ce fait, il indique qu'il étudiera le dossier et que les heures de détachements seront investiguées de sa part afin qu'elles soient réservées aux personnes assistant aux réunions et faisant un travail pour la commission.

ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION :

M. HABAUZIT Franck fait acte de candidature pour être président.

Résultat du vote :

- ⇒ Pour : 11 voix
- ⇒ Contre : 0
- ⇒ Abstension : 0

M. HABAUZIT Franck est élu Président de la commission patrimoine à l'unanimité.

M. DAYDE Daniel est désigné secrétaire de séance pour la prise de note et l'établissement du compte rendu de la séance.

SUIVI DU PATRIMOINE DE LA CMCAS LOIRE

1) Site du TRANSVAL à Roanne

Le président de la CMCAS signale que sur ce site, nous avons le problème d'une grosse facture d'eau. Le problème est de savoir si cela vient d'un robinet laissé ouvert ou d'une fuite. Il est demandé de faire des relevés rapprochés pour pouvoir faire un diagnostic.

Nous parlons aussi du site de l'aviron : la mairie de Roanne demande de faire une contrevisite pour la reprise éventuelle des locaux.

Nous décidons que la prochaine réunion de notre commission aura lieu sur place.

2) LEZIGNEUX

La toiture a été refaite à l'automne 2023.

Les inactifs ont réalisé des travaux d'aménagements dans le cadre du *Par* et du *Pour*.

Le principe de fonctionnement pour la réservation des locaux ne change pas (état des lieux, caution et gardiennage).

Petite précision demandée au cours de la réunion par un titulaire concernant ce site :

En lisant le compte rendu de l'avant dernière réunion, le président de la CMCAS avait précisé par mail :

« Effectivement nous n'avons pas écrit par rapport à la commission de sécurité.

En effet Philippe Lherbret avait contacté la préfecture pour connaître le processus, celle-ci lui avait stipulé que notre salle n'était pas connue et que l'on pouvait la mettre à disposition puisque c'était un usage privé.

Par souci de bonne entente, il avait contacté le Maire de Lézigneux et fait visiter celle-ci, en lui indiquant que tous les dispositifs de sécurité (portes, incendie, signalisation d'issue de secours et...) étaient fonctionnels et aux normes pour l'utilisation que l'on allait en faire. »

3) CIVIER.

Des devis avaient été faits pour l'entretien du chalet.

Au vu des sommes en jeu, il a été prévu que les « anciens » repeignent eux-mêmes le chalet.

Les pignons seront sûrement refaits en PVC.

Sur le chalet, il y a un problème d'évacuation d'eaux pluviales à investiguer.

Des discussions sont toujours en cours avec le club informatique pour trouver des solutions au niveau du manque de place dans leur local.

4) LA GIMOND

Le problème de la sécurisation remonte.

Une demande est faite pour savoir où on en est ?

5) SAINTE JULIEN

La CMCAS est maintenant propriétaire du site depuis fin de l'année dernière. Des devis sont en cours pour la refecton des ouvertures et vous seront soumis pour prise de décisions. Il faudra se renseigner sur l'éventualité d'obtenir des aides de l'état pour ces travaux.

Dans un deuxième temps, il sera prévu de refaire la cuisine.

Un problème d'infiltration d'eau dans le célibatorium est à investiguer. On va commencer par tailler les branches de l'arbre qui reposent sur le toit.

Il est a signaler que la porte du sous-sol, déjà forcée, sera remplacée par une porte en fer qui sera posée la semaine prochaine (budget : 1780 euros).

En fin de séance, une demande est faite au niveau du plan d'occupation des locaux, ainsi que la présentation des conventions.

Il est à noter que des inventaires des salles (matériels) sont en cours.

A ce propos, on nous informe qu'une communication de prêt de patrimoine inter CMCAS sera faite.

Fin de réunion de la Commission Patrimoine à 11h50.

**Prochaine réunion de la
Commission Patrimoine
Au TRANSVAL à ROANNE
Le 23 MAI 2023**

**Rdv au CIVIER à 7h45
Départ minibus à 8h00 vers ROANNE**

Le Secrétaire de séance
Daniel DAYDE

Le Président
Franck HABAUZIT